

COMMUNE DE MAYRINHAC LENTOUR

Compte rendu de la séance du conseil municipal

du vendredi 01 avril 2016 à 19 h 30

Date d'affichage du compte-rendu : 12 mai 2016

Membres présents : Michelle BARGUES Didier FAURE Thierry CASSAN Stéphane PELLEFIGUE Jean-Luc BERGOUNIOUX Thierry CHALIE Yves BERGOUGNOUX Francis BIROU Serge BALBARIE Sandra BASTIT Gillian THOMPSON Marco TEIXEIRA Jacquy SIRIEYS Sébastien TEULET Annabelle LASSERRE

Membres excusés : /

Secrétaire(s) de la séance : Stéphane PELLEFIGUE

Ordre du jour :

1/ Vote compte administratif 2015

- de la commune avec affectation du résultat
- budget annexe de l'assainissement

2/ Vote du budget primitif 2016

- de la commune
- du service assainissement
- du lotissement

3/ Vote fiscalité directe locale

En présence de Mme Goeytche, Trésorière

1/ VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

- **de la commune avec affectation du résultat**

Mme le Maire informe les élus que ce point a été mis à l'ordre du jour par erreur.

- **du service assainissement**

Suite à une erreur matérielle (sur résultat antérieur, en section d'investissement) soit 906.69 au lieu de 969.69), cette délibération annule et remplace celle ayant le même objet, portant le n°2016-09 prise en date 10 mars 2016.

Mme le Maire quitte la salle et ne participe donc pas au vote

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier FAURE Adjoint au Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du Service Assainissement dressé par Michelle BARGUES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		906.69		64 515.20		65 421.89
Opérations de l'exercice	15 265.87	11 970.00	22 426.56	33 490.78	37 692.43	45 460.78
TOTAL	15 265.87	12 876.69	22 426.56	98 005.98	37 692.43	110 882.67
Résultat de clôture	2 389.18			75 579.42		73 190.24
Restes à réaliser						
TOTAL CUMULE	2 389.18			75 579.42		73 190.24
RESULTAT DEFINITIF	2 389.18			75 579.42		73 190.24

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

- **de la commune**

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016 - DE_2016_14

Mme le Maire présente aux élus le budget primitif de la commune pour l'exercice 2016, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

- **en section de fonctionnement à la somme de 626 317.10 euros**
- **en section d'investissement à la somme de 279 769.49 euros**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de la commune de Mayrinhac-Lentour pour l'exercice 2016 à l'unanimité des membres présents.

- **du service assainissement**

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016 - DE_2016_15

Mme le Maire présente aux élus le budget annexe du service assainissement pour l'exercice 2016, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

- **en section d'exploitation à la somme de 105 448.21 euros**
- **en section d'investissement à la somme de 17 951.15 euros**

Le Conseil Municipal adopte le budget annexe du service assainissement de Mayrinhac-Lentour pour l'exercice 2016 à l'unanimité des membres présents.

- **du lotissement**

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016 - DE_2016_16

Mme le Maire présente aux élus le budget annexe du Lotissement "Le hameau du Granjou" pour l'exercice 2016, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

- **en section de fonctionnement à la somme de 130 247.62 euros**
- **en section d'investissement à la somme de 99 401.40 euros**

Le Conseil Municipal adopte le budget annexe du lotissement "le hameau du Granjou" de Mayrinhac-lentour pour l'exercice 2016 à l'unanimité des membres présents.

3/ VOTE DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE2016 - DE_2016_17

Le conseil municipal, sur proposition de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membre présents, décide de ne pas modifier le produit assuré.

De ce fait, les taux des 3 taxes locales restent inchangés par rapport à 2015 et sont fixés, pour 2016, comme suit :

- **TH : 10.92 %**
- **FB : 18.04%**
- **FNB : 207.73%**

Fin de séance à 21 heures.